



**Vice-Rectorat  
de Nouvelle-Calédonie**

**Proviseur Vie Scolaire**

n° ABS 2/ 1 /2008/PVS/CR/VR

**RECOMMANDEE avec AR**

Affaire suivie par  
L'assistante sociale coordinatrice

Téléphone  
(687) 26 62 55  
Fax  
(687) 27 30 48  
Mel.

**Immeuble Flize  
BP G4  
98848 Nouméa Cedex**

Nouméa, le

Le Vice Recteur de Nouvelle-Calédonie

À

**Objet : Manquement à l'obligation scolaire - 2**

L'établissement scolaire où est inscrit l'enfant ..... en classe de 5ème DP, nous a signalé en date du .....ses nombreuses absences.

Les différentes démarches effectuées par l'établissement sont restées sans effets sur ces absences qui, après enquête s'avèrent non motivées. Aux termes de l'article L. 131-4 du Code de l'Education, vous êtes le responsable légal du jeune. Je vous invite donc à me rencontrer le ..... au Vice Rectorat (Immeuble Louis Flize, 1, rue des frères Carcopino, 1<sup>er</sup> étage, bureau 117A) pour que nous envisagions ensemble les moyens de régulariser cette situation particulièrement préjudiciable à votre enfant. Si ce jour ne vous convenait pas, je vous prierais de bien vouloir contacter mon secrétariat au 26 62 05 pour en changer.

**Pour le Vice-Recteur  
et par ordre**

**Le Proviseur Vie Scolaire**

